



29 Pierre de Coubertin
86000 POITIERS
Tél. : 05.49.45.24.34
aroeven.poitiers@aroeven.fr

Inscription
Tour Paul Victor de Sèze
114 rue Georges Bonnac
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 40 54 70 40

LE GAC Sandrine
06 59 08 74 10
Réf. : 301A
N° DDCS : 0860243SV001217
du 20 au 31 juillet 18

Pyénées Sensations

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir choisi l'AROEVEN pour les vacances de votre enfant. Voici les informations concernant l'organisation de son séjour.

VOYAGE	Autocar de Grand Tourisme
DEPART	Rendez-vous le vendredi 20 juillet 2018 à 13h30 Devant la <i>salle Jean Dauguet</i> - rue de la Benauge - Bordeaux Bastide
RETOUR	Mardi 31 juillet 2018 à 15h00 au même endroit



Correspondance

Si vous souhaitez écrire à votre enfant pendant le séjour, précisez « Groupe AROEVEN »

Tel : 05 62 92 68 13

CHALET Solitude

Plateau du Lienz

BP 21

65120 BAREGES

Attention, le courrier met environ 3 jours pour arriver...

Documents indispensables

À retourner à l'AROEVEN (si ce n'est déjà fait)

- La fiche de renseignements
- Un test préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques délivré par un maître-nageur.

IMPORTANT : Le solde du séjour est à envoyer, le plus rapidement possible (excepté pour les séjours réglés par des organismes : CE, Département ou autres) à l'AROEVEN

Pour les jeunes qui suivent un traitement médical, joindre une photocopie d'une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

En cas de maladie pendant le séjour, le centre fait l'avance des frais médicaux. Le remboursement sera réclamé à la famille lors de la remise des feuilles de soin.

Pour les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) fournir obligatoirement les photocopies de l'attestation CMU et de l'attestation Carte Vitale concernant l'enfant. Sinon, en cas de maladie, les remboursements seront réclamés à la famille.

Colo pratique



Qui va s'occuper de mon enfant ?

Les jeunes sont encadrés par un directeur BAFD (ou équivalent) et son équipe d'animation, dans le respect de la législation en vigueur. Un animateur «assistant sanitaire» veille à la santé et à l'hygiène des jeunes.



Qui conduit les activités ?

Les activités sportives nécessitant un encadrement spécialisé sont menées par des animateurs diplômés Brevet d'Etat, Brevet Fédéral ou par des animateurs qualifiés. Pour certaines activités artistiques et culturelles, l'AROEVEN fait appel à des spécialistes.



Sur quels critères sont choisis les hébergements ?

Les structures que nous utilisons sont conformes aux règles en vigueur concernant l'accueil de mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, présence d'une infirmerie...). Pour les séjours itinérants les jeunes sont hébergés en camping, offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'accueil collectif de mineurs.



Que mangera mon enfant ?

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire signalé au préalable. A l'étranger, les menus intègrent les spécificités locales (produits, composition, horaires...). En camping, le groupe de jeunes participe à l'élaboration des menus, à l'achat des denrées et à la préparation des repas.



Et si mon enfant est malade ?

En cas de maladie ou d'accident, l'AROEVEN fait l'avance des frais médicaux et le responsable du jeune s'engage à lui rembourser sur facture dès le retour du séjour. La feuille de soins sera délivrée en échange de ce paiement.



Le linge sera-t-il lavé ?

Lorsque la durée du séjour est supérieure à 07 jours, le linge est lavé. En camping, les adolescents assurent eux-mêmes l'entretien de leur linge avec les conseils d'un animateur.



Comment aurai-je des nouvelles de mon enfant ?

Les coordonnées du centre ou du directeur figurent en première page ; merci de ne les utiliser qu'en cas d'urgence aux heures des repas. Nous vous invitons davantage à écrire à votre enfant et à lui fournir papier et enveloppes libellées (adresse des parents, grands-parents...) et timbrées. Recevoir une carte fait tellement plaisir !



Mon enfant pourra-t-il garder son téléphone portable ?

Pour les adolescents, l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Nous demandons aux familles comme aux jeunes de respecter les horaires définis et de limiter leurs appels au strict minimum pour ne pas perturber la vie du séjour. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'un téléphone portable. L'encadrement ne pourra prendre la responsabilité de conserver les téléphones des jeunes.



Combien devrai-je lui donner d'argent de poche ?

Pour acheter cartes postales ou souvenirs, prévoyez une somme raisonnable et adaptée à l'âge de votre enfant et à la durée de son séjour. Mettez l'argent dans une enveloppe avec son nom et le montant. S'il a moins de 12 ans, un animateur référent en aura la responsabilité durant le séjour. En fonction du responsable du séjour, les plus de 12 ans auront la possibilité de conserver leur argent de poche ou de le confier à un animateur. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.



Mon enfant pourra-t-il emporter son lecteur MP3 ou sa console de jeux ?

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour amener objets ou vêtements de valeurs. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant aura plaisir à les retrouver en rentrant. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.



Quelles seront ses obligations ?

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements. Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, consommations de drogue ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable de l'enfant.



Mon enfant sera-t-il seul parfois ?

Lors de sorties en ville ou de temps libres, les adolescents ont la possibilité de circuler dans un périmètre et un temps délimités au préalable avec l'équipe d'encadrement, par groupe de 3 minimum, sans être accompagnés d'un animateur.

Bonjour à toi,

Nous avons le plaisir de t'accueillir sur le séjour « Pyrénées Sensations » à Barèges dans les Hautes Pyrénées du 20 au 31 juillet 2018.

Tu vas donc passer 12 jours dans les Pyrénées au mois de juillet, nous t'envoyons ce petit mot pour te présenter un peu ton séjour.

A Barèges, tu seras hébergé dans un chalet en pleine montagne. Il y a la possibilité d'être 3, 4 ou 6 par chambre. Une salle d'activité sera à ta disposition pour faire des jeux de société ou lire un livre par exemple.

Plusieurs activités sont prévues : de la randonnée, du rafting, de la via ferrata, une visite du Pic du Midi et du Cirque de Gavarnie...

Tu auras également la possibilité de choisir d'autres activités en accord avec les animateurs (construire des cabanes, faire des jeux, fabriquer des cerfs-volants, se baigner...).

Nous serons à l'écoute de toutes tes propositions, alors tu peux déjà commencer à réfléchir à ce que tu voudrais faire pendant ces 11 jours.

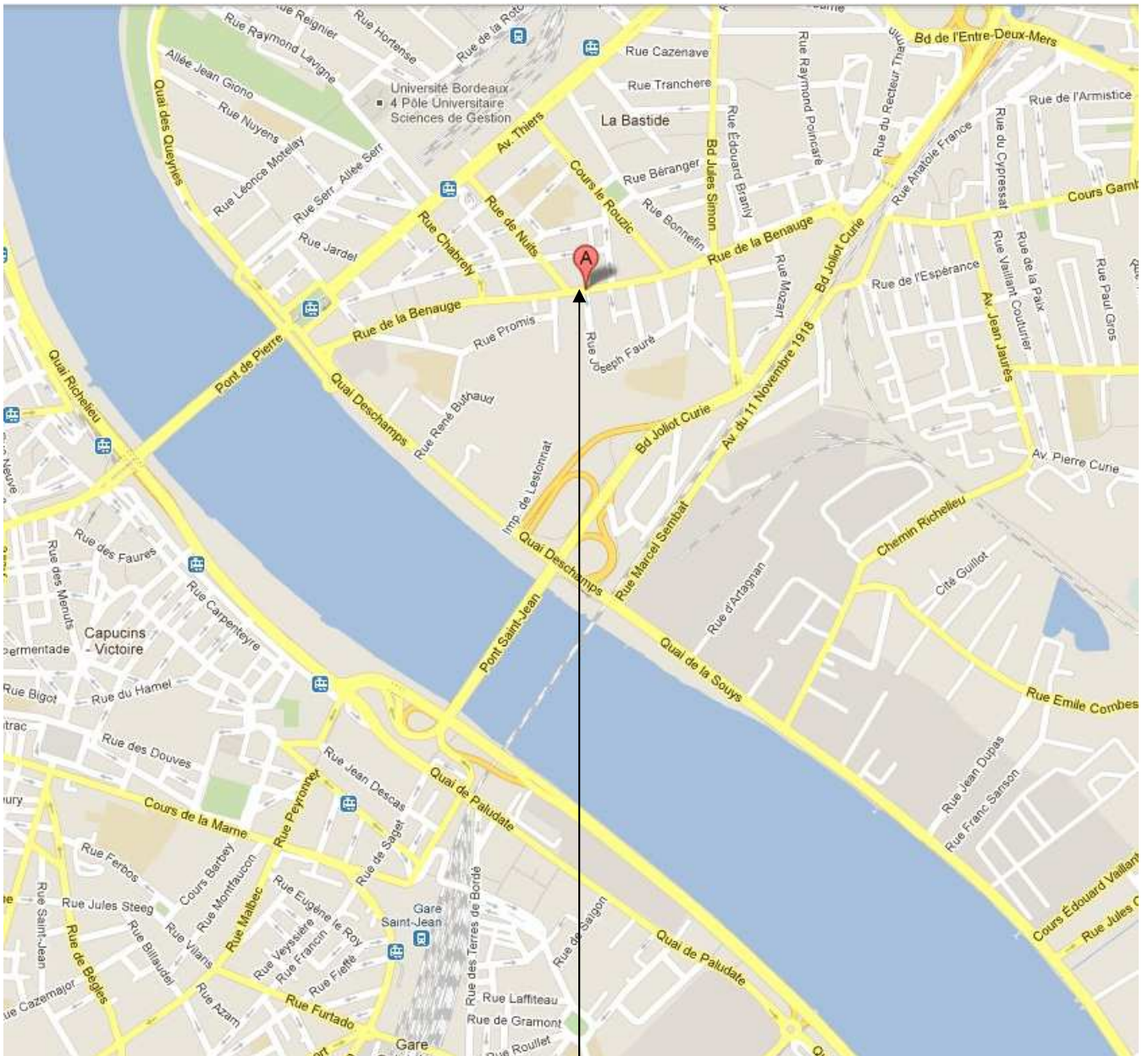
N'oublie pas d'emporter de bonnes chaussures pour aller marcher, des vêtements que tu peux salir, une casquette, de la crème solaire et aussi de quoi écrire à tes parents (cf trousseau).

Toute l'équipe est très contente de t'accueillir sur ce séjour et nous espérons que tu passeras de bonnes vacances.

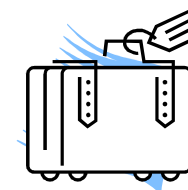
A très bientôt.

L'équipe d'animation

Plan d'accès parking Jean Dauguet



Salle Jean Dauguet
Rue de la Benauge
Bordeaux Bastide



Nom et prénom du jeune :

- ▶ Pour faciliter le chargement de l'autocar (ou minibus) et les déplacements, votre sac devra être le moins encombrant et le plus léger possible.
- ▶ La liste de ce trousseau doit tenir dans un seul sac mis à part le duvet et le tapis de sol. (une lessive sera faite à mi-séjour)
- ▶ Les vêtements devront être marqués au nom du jeune

LISTE	Conseillé	Quantité			
		Dans le sac			
		Au départ	Au retour		
Linge de corps					
Tee-shirts ou Polos	6	à remplir par les parents	à remplir par 1 animateur ou par le jeune		
Slips ou culottes	6				
Chaussettes	6				
Pyjamas	2				
Alèse (si besoin)					
Vêtements					
Pull, sweat ou polaire	2				
Pantalons (jeans ou autre)	2				
Robe ou jupe					
Jogging ou tenue de sport	1				
Shorts ou bermudas	3				
Bob, casquette ou chapeau	1				
Coupe-vent imperméable	1				
Paires de chaussures					
Tennis ou baskets	1				
Tongs	1				
Chaussures de marche	1				
Bottes					
Chaussons ou pantoufles	1				
Toilette					
Serviettes et gants de toilette	En nombre suffisant				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Savon et shampoing	1				
Peigne ou brosse à cheveux	1				
Paquet de mouchoirs en papier	3				
Crème anti-moustique	1				
Crème solaire	1				

LISTE	Conseillé	Quantité			
		Dans le sac			
		Au départ	Au retour		
Rangement - Divers					
Sac pour le linge sale	1	à remplir par les parents	à remplir par 1 animateur ou par le jeune		
Livres, petits jeux de société, cartes					
Petit sac à dos de voyage	1				
Papier + enveloppes timbrées					
Lampe de poche + pile	1				
Serviette de table					
Tube de lessive à la main	1				
Lunettes de soleil	1				
Gourde	1				
Pour le couchage					
Duvet	1				
Drap housse 1 personne	1				
1 taie de traversin	1				
Pour la baignade					
Serviette de bain	1				
Maillot de bain (au moins 1 slip de bain pour les garçons)	1				
Bonnet de bain					

Les vêtements et objets oubliés et récupérés par l'équipe d'animation à la fin du séjour resteront en dépôt à l'AROEVEN pendant 30 jours. Passé ce délai, ils seront donnés à des associations caritatives.